



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C simplifiée

**N° de demande :** 2008-1282  
**Catégorie :** Catégorie C simplifiée  
**Produit :** Herbicide Axial 100EC  
**N° d'homologation :** 28642  
**Matière active (m.a.) :** Pinoxadène  
**N° de document de l'ARLA :** 1634979

### Contexte

L'herbicide Axial 100EC (Axial 100EC Herbicide) est homologué pour utilisation dans les cultures de blé et d'orge de printemps des provinces des Prairies et des régions de la rivière de la Paix, de l'Okanagan et des terrasses de Creston, en Colombie-Britannique. Il peut être appliqué en postlevée, à raison de 60 g m.a./ha. Le fongicide Tilt 250E (Tilt 250E Fungicide), contenant la matière active propiconazole, est homologué à l'échelle nationale pour utilisation dans le blé, l'orge, le maïs, le canola, l'avoine, l'alpiste des Canaries et les légumineuses (y compris le soja), et comme fongicide foliaire sur le foin de fléole dans les provinces des Prairies, à une dose d'application de 62,5 g m.a./ha ou de 125 g m.a./ha. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuel, consulter l'étiquette du produit.

### But de la demande

La présente demande vise à modifier l'homologation de l'herbicide Axial 100EC (n° d'homologation 28642) contenant la matière active de qualité technique pinoxadène (100 g/L), afin d'y inclure un mélange en cuve associant le fongicide Tilt 250E (n° d'homologation 19346) et l'adjuvant Adigor (n° d'homologation 28151) pour la suppression des mauvaises herbes figurant sur l'étiquette de l'herbicide Axial 100EC, et la répression ou la suppression des maladies s'attaquant au blé et à l'orge de printemps énumérées sur l'étiquette du fongicide Tilt 250E.

### Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise en l'absence de modification à la chimie du produit. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas non plus requises, puisque le profil d'emploi des constituants du mélange en cuve, notamment les cultures traitées, les doses d'application et le calendrier des traitements, n'est pas modifié.

## Évaluation de la valeur

Le titulaire a présenté des données issues de 14 essais sur le terrain réalisés en 2007 au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. L'efficacité et l'innocuité pour les cultures de l'herbicide Axial 100EC mélangé en cuve avec le fongicide Tilt 250E et l'adjuvant Adigor ont été directement comparées à celles du traitement homologué appliqué seul combinant l'herbicide Axial 100EC et l'adjuvant Adigor.

L'herbicide Axial 100EC mélangé en cuve avec le fongicide Tilt 250E et l'adjuvant Adigor s'est avéré tout aussi efficace que le traitement homologué appliqué seul combinant l'herbicide Axial 100EC et l'adjuvant Adigor pour supprimer les espèces de mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'herbicide Axial 100EC. L'efficacité était également comparable sur le plan de l'innocuité pour les cultures (évaluée en pourcentage de dommages visibles aux cultures) et du rendement (exprimé en pourcentage du témoin non traité). Prendre note qu'un examen distinct a été réalisé par la Direction de l'évaluation de la valeur et de la pérennité (DEVP) (n° de demande : 2008-1280; n° de document de l'ARLA : 1587438) afin d'évaluer l'efficacité du fongicide Tilt 250E.

## Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation de l'étiquette de l'herbicide Axial 100EC, afin d'y inclure le mélange en cuve combinant le fongicide Tilt 250E et l'adjuvant Adigor pour la suppression des mauvaises herbes figurant sur l'étiquette de l'herbicide Axial 100EC.

## Références

- PMRA # 1578804      Value Summary 2008. Syngenta Crop Protection Canada Inc. DACO's: 10.1, 10.2.3.1. pp. 15.
- PMRA # 1578807      Fungicide Efficacy: Small scale trials 2008. Syngenta Crop Protection Canada Inc. DACO: 10.3.1, 10.3.2 pp. 34
- PMRA # 1578808      Herbicide Efficacy: Small scale trials 2008. Syngenta Crop Protection Canada Inc. DACO: 10.3.1, 10.3.2 pp. 34

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.